

Projet FLEGT-IP et FLEGT-REDD
Atelier SPIB – ATIBT « Traçabilité et Certification Forestière du bois »

Le Mardi 22 Septembre 2020 s'est tenu à Abidjan, de 9Heures à 18Heures à l'Hôtel Palm Club, l'atelier sur la Traçabilité et la Certification, organisé par l'ATIBT et le SPIB, dans le cadre de la mise en œuvre des activités du Projet FLEGT-IP et FLEGT-REDD en Côte d'Ivoire.

L'atelier a regroupé 47 participants de divers acteurs du secteur bois, des Industriels, des Exploitants forestiers, des producteurs de produits secondaires, des membres de la société civile, des Artisans et vu la participation notamment de la GIZ.

L'atelier s'est articulé autour des points suivants :

- Séance d'ouverture
- Le processus FLEGT en Côte d'Ivoire et la Traçabilité
- Outils de traçabilité
- La Certification et l'APV FLEGT
- Standards de certification légale et/ou durable
- Mot de clôture et Cocktail Be to Be

I- Séance d'ouverture

La séance d'ouverture a enregistré 2 allocutions :

- Le mot de bienvenue de M. Boubacar Ben SALAH, Président du Syndicat des Producteurs Industriels du Bois (SPIB) et Réfèrent FLEGT-Certification;
- L'allocution d'ouverture du Directeur de Cabinet-Adjoint du Ministère des Eaux et Forêts, le Colonel-Major MÉ Kouamé Martial.

1.1- Le mot de bienvenue du Président du SPIB

Le Président du SPIB, à l'entame de ses propos, a remercié toute l'assistance pour avoir effectué le déplacement, et particulièrement toutes les personnes qui auront à intervenir pendant l'atelier au cours de la journée, celles présentes ainsi que celles, qui interviendront par vidéoconférence. Pour le Réfèrent FLEGT-Certification, la forte présence des participants, traduit tout l'intérêt qu'ils accordent à tous les sujets qui parlent de la forêt en général et spécifiquement celles relatives à la Traçabilité et à la Certification. Aussi, il a exprimé la reconnaissance du SPIB à l'ATIBT, pour l'excellente et efficace collaboration qui existe entre les deux organisations depuis plusieurs années au service de la Forêt. Des remerciements appuyés à l'endroit de Maylis BORELLI, Coordinatrice du Projet en charge de la Côte d'Ivoire, pour sa disponibilité et son engagement, qui ont permis de garantir l'atteinte de tous les résultats attendus dans la mise en œuvre du Projet.

1.2 L'ouverture de l'atelier par le Directeur de Cabinet-Adjoint du Ministère des Eaux et Forêts

Le Colonel-Major ME Kouamé Martial, Directeur de Cabinet Adjoint du Ministère des Eaux et Forêts, a transmis les salutations et les félicitations de Monsieur Alain-Richard DONWAHI, Ministre des Eaux et Forêts. Tout en se disant honoré de représenter le Ministre Alain-Richard DONWAHI à cet important atelier, a salué la forte présence des participants, témoignant ainsi de leur engagement dans l'amélioration de la gouvernance forestière. Il a ensuite affirmé l'engagement de la Côte d'Ivoire à œuvrer dans le sens de l'amélioration de la gouvernance forestière par la prise d'initiatives notamment, la mise en œuvre de la Politique de Préservation, de Réhabilitation et d'Extension des Forêts, visant à inverser la tendance de la déforestation pour atteindre au moins 20% de la couverture forestière, tout en préservant l'équilibre écologique, économique et social, l'engagement de la Côte d'Ivoire dans le processus APVF FLEGT et REDD, pour ne citer que ceux-la.

Le Directeur de Cabinet Adjoint a félicité, au nom de Monsieur le Ministre des Eaux et Forêts, Monsieur Boubacar Ben SALAH, Président du SPIB pour les efforts incessants que son syndicat déploie pour soutenir la mise en œuvre des nouvelles orientations de la politique forestière. Il a ensuite exprimé au nom de Monsieur le Ministre des Eaux et Forêts, la reconnaissance de la Côte d'Ivoire à l'ATIBT pour sa présence continue à ses côtés, en indiquant que le Projet présent en est une parfaite illustration.

Le Colonel ME a exhorté les participants à observer une attention particulière aux différentes présentations, en les invitant à participer activement aux échanges et, a souhaité un bon atelier à toutes et à tous avant de déclarer ouvert, au nom de Monsieur le Ministre des Eaux et Forêts, l'atelier sur la Traçabilité et la Certification.

II- Le processus FLEGT en Côte d'Ivoire et la Traçabilité

La deuxième séance s'est articulée autour des points ci-dessous :

- Le visionnage d'un court-métrage la Traçabilité de la chaîne d'approvisionnement du bois, depuis la zone de récolte du bois à l'usine.
- Le point Focal FLEGT de la Côte d'Ivoire -Cdt SYLLA Cheick Tidiane - a présenté l'état d'avancement du processus APV FLEGT en Côte d'Ivoire et le Système de Traçabilité Ivoirien.
- A la suite des présentations du Point Focal FLEGT, la séance 2 a enregistré les présentations suivantes.
 - La société Tranchivoire, l'une des 3 sociétés certifiées OLB, a partagé son expérience sur la Traçabilité et la Certification. Tranchivoire a présenté son modèle de Traçabilité de sa chaîne d'approvisionnement et de Contrôle. Tranchivoire est l'unique société pour l'instant à avoir les deux certificats OLB (Chaîne d'approvisionnement et de Transformation (Contrôle)).
 - Trois sociétés commerciales ont présenté leurs outils de traçabilité du bois :
 - Damien Dufosse pour Dataconcept a présenté Microbois,
 - Erick Kohpe pour Kooper/GTS a présenté Timbertrack et radix Tree
 - Jean Soh Ndeh pour Prosygma a présenté l'outil Pallitrack.

III- Certification et APV FLEGT

La troisième et dernière séance a débuté par une présentation générale de la Certification et les liens avec l'APV FLEGT. Cette présentation a été faite par Maylis BORELLI, Coordinatrice du Projet FLEGT-IP et FLEGT-REDD, chargée de la Côte d'Ivoire.

Après cette présentation, on a enregistré deux présentations de Standards de certification de gestion durable :

- FSC, présenté par Nathalie Bouville
 - PEFC, présenté par Remi Sournia
- et 3 Présentations relatives à la Certification de la légalité que sont :
- Legal Source, présenté par Sandra Razanamandranto pour Nepcon
 - OLB, présenté par Just-Christ Yimgang pour Bureau Véritas
 - TLV, présenté par Luigi Bovolenta pour Control Union

Chaque présentation a fait l'objet d'échanges entre les Intervenants et les participants.

IV- Mot de Clôture et Discussions entre Participants

Le mot de clôture a été prononcé par les deux organisateurs, l'ATIBT et le SPIB, initiatrices de cet important atelier. Maylis BORELLI, a pris la parole pour remercier tous les participants ainsi que tous les intervenants, ainsi que les bailleurs. Elle a également remercié le Ministère des Eaux et Forêts pour son implication et sa présence effective par la présence du Directeur de Cabinet Adjoint du Ministère.

A la suite Boubacar Ben SALAH, a remercié également les participants, les Syndicats du secteur bois et les Ongs mais surtout le Ministère des Eaux et Forêts et l'ATIBT pour leur constante sollicitude à l'endroit du SPIB. Ensuite, il a clos l'atelier sur la Traçabilité et la Certification.

Après le mot de clôture, les participants ont été invités à un cocktail suivi d'échanges.